

Les services du FMI concluent les discussions relatives aux consultations de 2016 au titre de l'article IV et à la première revue de l'accord au titre de la ligne de précaution et de liquidité avec le Maroc

Communiqué de presse du FMI N° 16/533

Le 1 décembre 2016

Les communiqués de presse publiés en fin de mission par les services du FMI incluent des déclarations qui expriment leurs observations préliminaires au terme de leur séjour dans un pays. Les opinions exprimées dans le présent communiqué n'engagent que les services du FMI et ne sont pas nécessairement celles du Conseil d'administration. À partir des conclusions préliminaires de la mission, les services du FMI prépareront un rapport qui, sous réserve de l'approbation de la Direction, sera présenté au Conseil d'administration pour examen et décision.

Une mission des services du Fonds Monétaire International (FMI) dirigée par Nicolas Blancher a séjourné au Maroc du 16 novembre au 1^{er} décembre 2016 pour procéder avec les autorités marocaines aux discussions relatives aux consultations de 2016 au titre de l'article IV et à la première revue dans le cadre de l'accord au titre de la Ligne de Précaution et de Liquidité (LPL) approuvé en juillet 2016. Les discussions ont porté principalement sur le renforcement de la résilience et du potentiel de l'économie marocaine.

À l'issue de la mission, M. Blancher a publié la déclaration ci-après :

« Au cours des dernières années, l'économie marocaine a bénéficié de la poursuite d'une gestion macroéconomique prudente et des réformes structurelles, ainsi que de l'évolution favorable du prix du pétrole. Les progrès en matière de maîtrise budgétaire et de diversification de l'économie ont renforcé sa résilience.

« Néanmoins, il reste beaucoup à faire pour atteindre une croissance plus élevée, soutenable et mieux partagée. Le chômage, surtout celui des jeunes, reste élevé. D'importantes réformes structurelles sont entamées, et il est nécessaire d'en accélérer la mise en œuvre pour accroître les gains de productivité, la création d'emplois, et le potentiel de croissance de l'économie. Les priorités sont notamment d'améliorer la qualité du système éducatif, le fonctionnement du marché du travail, et le taux d'activité des femmes, et d'accélérer davantage les efforts en vue d'améliorer le climat des affaires.

« En 2016, la croissance de l'économie marocaine devrait ralentir pour se situer entre 1,5 et 2 % en raison d'une mauvaise campagne céréalière et de la relative faiblesse de l'activité non-agricole. L'inflation et la croissance du crédit restent modérées. Le déficit des transactions extérieures courantes devrait s'accroître légèrement à 2,9 % du PIB, notamment du fait de la hausse des importations de biens d'équipement et de produits alimentaires ainsi que la baisse des prix du phosphate, et malgré le dynamisme des nouveaux secteurs industriels. Tenant compte de l'afflux d'investissements étrangers, les réserves internationales ont atteint l'équivalent de 6,8 mois d'importations.

« En 2017, la croissance devrait s'accroître autour de 4,4 % grâce à la reprise agricole et à une meilleure performance des activités non-agricoles. Elle devrait se stabiliser autour de

4,5% à moyen terme, sur la base de la mise en œuvre des réformes en cours. Cependant, les risques liés à la croissance dans les pays avancés et émergents, aux prix mondiaux de l'énergie, aux tensions géopolitiques dans la région, et à la volatilité sur les marchés financiers mondiaux, demeurent importants.

« Au plan budgétaire, l'évolution jusqu'à fin septembre est en ligne avec l'objectif de déficit de 3,5 % du PIB pour 2016. La mission salue la récente réforme du régime de retraite du secteur public, ainsi que l'amélioration des finances publiques prévue dans le projet de loi de finances 2017, avec un déficit de 3 % du PIB. À moyen terme, les réformes visant à rendre le système fiscal plus efficient et plus équitable devraient être accélérées, notamment en élargissant l'assiette fiscale et en luttant contre la fraude. Ces efforts permettraient de soutenir les investissements dans les infrastructures, la santé, l'éducation et la protection sociale, et de réduire la dette publique. En effet, même si la dette est soutenable et en mesure de résister à divers chocs, sa réduction permettra d'accroître les marges de manœuvre budgétaires. Par ailleurs, la maîtrise des risques liés à la décentralisation budgétaire nécessitera une bonne gouvernance, la transparence et la discipline budgétaire dans les collectivités territoriales, et la mission soutient les efforts en cours dans ce domaine.

« Nous soutenons l'intention des autorités d'entamer une transition graduelle vers un régime de taux de change plus flexible et un cadre de ciblage d'inflation. Un tel régime favorisera l'intégration à l'économie mondiale en préservant la compétitivité et en renforçant la capacité d'absorption des chocs extérieurs. Nous continuons de travailler avec les autorités pour la finalisation de leur feuille de route pour cette transition.

« Le secteur financier marocain est bien capitalisé, et les risques pesant sur la stabilité financière demeurent limités. Les créances en souffrance ont augmenté, mais elles sont bien provisionnées. Il conviendrait par ailleurs, de continuer à réduire la concentration des crédits et à accorder une attention particulière aux risques associés à l'expansion des banques marocaines en Afrique. A cet égard, le renforcement du contrôle bancaire et de la collaboration transfrontalière est bienvenu et la mission salue les progrès réalisés dans la mise en œuvre des conclusions du FSAP. La mission continue aussi de souscrire aux efforts pour accroître l'accès au crédit, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. Enfin, la mission recommande l'adoption rapide de la nouvelle loi portant sur les statuts de la banque centrale, qui renforcera son indépendance et son rôle en matière de stabilité financière.

« La mission remercie les autorités marocaines et les représentants du secteur privé et de la société civile qu'elle a eu l'occasion de rencontrer, pour leur coopération et pour des discussions productives. »